

COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



Lettre d'information N°43 / 2024 – Janvier



L'équipe de la Mission des affaires européennes et internationales vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous donne rendez-vous au prochain salon de l'agriculture !

Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).

Agenda international

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible à [ce lien](#).

Si vous souhaitez y faire apparaître vos évènements, merci de nous les communiquer à l'adresse commission.internationale@franceagrimer.fr

Groupe de travail « Opportunités-Pays » : 25 janvier (10h-12h) à FranceAgriMer, salle Marronnier

Copil Taste France : 15 février (14h30-17h)

Conférences sur le stand de FranceAgriMer au SIA :

- Effets des investissements directs étrangers sur les exportations : 26 février (9h30-11h)
- Conditions SPS d'exportation vers la Chine, le Japon et la Corée : 27 février (15h-17h)
- Être expert de la coopération internationale – Regards croisés : 1^{er} mars (9h30-12h)

Accompagner dans la durée

SIA 2024 (26 Février) – Table ronde sur les effets des investissements étrangers sur les exportations

La table ronde se tiendra sur le stand de FranceAgriMer au prochain Salon de l'agriculture le 26 février de 9h30 à 11h. La société OCO Global présentera le panorama général des investissements directs étrangers dans le monde ainsi que leurs impacts sur les exportations, avec une analyse plus spécifique sur le secteur des produits laitiers. Pour vous inscrire, [cliquer ici](#).

Contacts : lucie.massiet@franceagrimer.fr

Semaine de l'export du 25 au 29 mars



La semaine de l'export regroupe la Journée d'accès au marché le 25 mars et les Journées Export Agro du 26 au 29 mars. Une dizaine de webinaires permettront, notamment, aux entreprises des secteurs agricoles, agroalimentaires et d'agroéquipements d'identifier les opportunités et tendances de consommation sur des marchés porteurs tels que les Etats-Unis, la Corée du Sud, la Roumanie, l'Inde, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Contacts : marie.bonnamy@franceagrimer.fr ; lucie.massiet@franceagrimer.fr

Etude sur le marché belge - erratum

La nouvelle étude sur les opportunités de débouchés du marché de la Belgique pour les produits agricoles et agroalimentaires français a fait l'objet d'une modification suite à la prise en compte initiale erronée des boissons végétales dans les produits laitiers. Nous vous invitons donc à consulter la version actualisée sur le site de FranceAgriMer [à ce lien](#).

Contacts : marie.bonnamy@franceagrimer.fr ; lucie.massiet@franceagrimer.fr

Ouvrir et maintenir les marchés

Exigences de certification sur le Royaume-Uni au 31 janvier

Au 31 janvier 2024, les exigences de certificats sanitaires et phytosanitaires porteront sur :

- les produits animaux et végétaux à risque moyen,
- les denrées alimentaires et aliments pour animaux à haut risque qui ne sont pas d'origine animale (HRFNAO).

La Commission européenne doit veiller à ce que les certificats soient disponibles avant le 31 janvier, afin de permettre une mise en œuvre effective des contrôles au 30 avril 2024.

Par ailleurs, la pré-notification IPAFFS est étendue à l'ensemble des produits soumis à certification. Pour plus d'information vous pouvez consulter [la brochure d'information à l'intention des entreprises](#) ainsi qu'une [série de vidéos explicatives](#) mises en ligne par les autorités britanniques.

Contacts : jean-christophe.naudin@franceagrimer.fr; cellule.brexit@franceagrimer.fr

SIA 2024 (27 février) – Conférence sur les conditions SPS d'exportation vers la Chine, le Japon et la Corée du Sud

Les conseillers agricoles des ambassades de France en Chine, au Japon et en Corée du Sud seront présents sur le stand de FranceAgriMer au prochain Salon de l'agriculture le 27 février de 15h à 17h. Ils présenteront l'actualité et les perspectives économiques et commerciales des trois pays et feront le point sur les conditions d'accès au marché. Pour vous inscrire, [cliquer ici](#).

Contact : anne-france.besnard@franceagrimer.fr

Enregistrement à partir du 1^{er} janvier 2024 des établissements exportant des produits alimentaires au Maroc

Les autorités sanitaires marocaines (Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires) ont mis en place une plateforme électronique sur laquelle les établissements de production, transformation et entreposage de produits alimentaires doivent être enregistrés. Les produits concernés sont : les viandes et les produits à base de viandes ; les produits de la pêche et de l'aquaculture ; le lait et les produits laitiers ; les jus et les nectars ; les conserves végétales soumises à un traitement thermique y compris les sauces et les assaisonnements. Pour être enregistrés, les établissements doivent fournir une déclaration de conformité, ainsi qu'une attestation de conformité délivrée par la DDecPP. L'arrêté des autorités marocaines et l'avis aux importateurs comportant un mode opératoire d'utilisation de la plateforme sont accessibles [à ce lien](#).

Contact : anne-france.besnard@franceagrimer.fr

Corée – Viande bovine

La procédure de réouverture du marché coréen à la viande bovine française entre dans sa phase finale après son examen par l'Assemblée nationale coréenne le 20 décembre dernier. Les services du ministère chargé de l'agriculture, en coordination avec les filières, doivent encore négocier le certificat sanitaire qui sera utilisé pour l'exportation des produits français et les établissements candidats à l'exportation seront doublement audités par le ministère coréen chargé de l'agriculture et par celui chargé de la sécurité sanitaire des aliments.

Contacts : selim.khodja@franceagrimer.fr

Promouvoir les produits et l'expertise française

SIA 2024 (1^{er} mars) : Être expert de la coopération internationale – Regards croisés

FranceAgriMer organise sur son stand au Salon international de l'agriculture une table ronde des experts de la coopération internationale le 1^{er} mars de 9h30 à 12h30. Les experts échangeront sur leurs expériences de missions courtes ou longues à l'étranger. Il s'agira de la première rencontre du Réseau d'Experts en Coopération Internationale de FranceAgriMer (RECIF) afin de favoriser les échanges d'expériences. Pour rejoindre dès à présent ce réseau sur LinkedIn, vous pouvez contacter : krisztina.albert@franceagrimer.fr ; thomas.petit@franceagrimer.fr. Pour vous inscrire, [cliquer ici](#).

Tunisie – Prolongation du projet PRIMEA

La prolongation de l'assistance technique apportée au ministère tunisien en charge de l'agriculture prévoit un accompagnement dans la conduite du Programme de Relance de l'Investissement et de Modernisation des Exploitations Agricoles (PRIMEA), sur financement de l'AFD. En 2024 et 2025 plusieurs missions thématiques porteront sur le développement d'un système d'investissement agricole répondant à des critères économiques, environnementaux et sociaux.

Contact : guillaume.laurent@franceagrimer.fr

Serbie – Mission d'experts viti-vinicoles

Deux contrôleurs en service territorial de FranceAgriMer se sont rendus à Belgrade du 11 au 15 décembre pour finaliser une formation de fonctionnaires serbes sur les interventions OCM viti-vinicole dans le cadre d'un jumelage de l'Union européenne. Les échanges ont permis de préciser aux homologues serbes le cadre des instruments nationaux utilisés en soutien de la filière avec pour objectif l'alignement des réglementations sectorielles serbes sur l'acquis communautaire.

Contact : guillaume.laurent@franceagrimer.fr

Algérie – Référentiel de formation en production laitière

Un binôme d'experts-formateurs s'est rendu à Sétif à deux reprises pour élaborer un parcours de formation de conseillers spécialisés en production laitière. Ce projet financé par l'Ambassade de France à Alger dans le cadre du projet de coopération bilatérale Profas C+ a pour objectif d'appuyer la mise en place par le ministère algérien en charge de l'agriculture d'un centre d'excellence en production laitière à travers l'élaboration de référentiels de formations et d'un diplôme.

Contact : guillaume.laurent@franceagrimer.fr

Comores – Appui à l'Office Comorien des Produits de Rente (OCPR)

Deux missions d'experts français ont eu lieu aux Comores dans le cadre du projet AFIDEV (Appui aux Filières d'Exportation et au Développement Rural) pour appuyer l'OCPR dans son fonctionnement. L'objectif est d'apporter une expertise dans la gestion du contrôle de la qualité des cultures de rente (girofle, ylang-ylang, vanille) destinées à l'exportation.

Contact : krisztina.albert@franceagrimer.fr

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européenne et internationales
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en oeuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice de droit « informatique et libertés » sont consultables sur la page www.franceagrimer.fr/RGPD

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.